



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023_007

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 03/02/2023

ID : 048-214800393-20230126-D_2023_007-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe MIQUEL ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX.

1 Absent : Christian MOLANDRE.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet : Tarifs TTC location gîte meublé du Villard 2023/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs 2023-2024 du gîte du Villard proposés par Lozère Résa :

TARIFS								
	VERT	JAUNE	GRIS	BLEU	ROSE	ORANGE	MARRON	VIOLET
	01/04/23 - 08/04/23	08/04/23 - 27/05/23	23/12/23 - 06/01/24	27/05/23 - 08/07/23	26/08/23 - 02/09/23	08/07/23 - 15/07/23	15/07/23 - 29/07/23	29/07/23 - 19/08/23
	16/09/23 - 21/10/23	02/09/23 - 16/09/23	10/02/24 - 09/03/24				19/08/23 - 26/08/23	
	04/11/23 - 23/12/23	21/10/23 - 04/11/23						
	06/01/24 - 10/02/24							
	09/03/24 - 23/03/24							
semaine (7 nuits)	415,00 €	534,00 €	576,00 €	576,00 €	609,00 €	699,00 €	789,00 €	839,00 €
6 nuits	382,00 €	486,00 €	530,00 €	521,00 €	548,00 €	625,00 €	705,00 €	750,00 €
5 nuits	349,00 €	438,00 €	484,00 €	465,00 €	487,00 €	551,00 €	622,00 €	661,00 €
4 nuits	315,00 €	390,00 €	438,00 €	410,00 €	426,00 €	477,00 €	538,00 €	572,00 €
3 nuits	282,00 €	342,00 €	392,00 €	355,00 €	365,00 €	403,00 €	454,00 €	483,00 €
2 nuits	249,00 €	294,00 €	346,00 €	300,00 €	305,00 €	329,00 €	371,00 €	394,00 €
1 nuit	166,00 €	214,00 €	231,00 €	231,00 €	244,00 €	280,00 €	316,00 €	336,00 €
tarif nuit en complément de semaine	60,00 €	77,00 €	83,00 €	83,00 €	87,00 €	100,00 €	113,00 €	120,00 €
tarif week-end (arrivée vendredi pour 2 nuits)	249,00 €	294,00 €	346,00 €	300,00 €	305,00 €	329,00 €	371,00 €	394,00 €
tarif midweek (arrivée lundi pour 4 nuits)	315,00 €	390,00 €	438,00 €	410,00 €	426,00 €	477,00 €	538,00 €	572,00 €

Rappel :

- les cautions de 450 € pour les dégradations et de 80 € pour le ménage,
- la possibilité de louer des draps au tarif unique de 9 € par lit,
- la possibilité de vendre des sacs de granulés de bois pour le poêle au prix de 10 € le sac de 15 kgs,

- la possibilité de fournir un « kit confort » comprenant notamment serviettes et tapis de bain, torchons, filtres à café, papier toilette, éponge, produits d'entretien pour un tarif venant en supplément de la location, à savoir 41 €
- la possibilité de fournir un « kit confort plus » comprenant notamment draps, serviettes et tapis de bain, torchons, filtres à café, papier toilette, éponge, produits d'entretien et forfait ménage pour un tarif venant en supplément de la location, à savoir 115 €
- la possibilité de fournir du linge de toilette au prix de 5 € par personne
- la possibilité de proposer une prestation de ménage en fin de séjour au prix de 80 €.

APPROUVE les opérations commerciales suivantes :

- réservations « premières minutes » (non cumulables) : cette remise, dite de fidélisation, incite les clients à réserver tôt et permet d'avoir des garanties de remplissage. 15 % de réduction pour toute réservation effectuée jusqu'au 6 mars 2023 pour tout séjour minimum d'une semaine compris entre le 27 mai et le 15 juillet et entre le 26 août et le 16 septembre 2023.
- réservations de « dernières minutes » (non cumulables) : remise visant à décider les très nombreux clients qui réservent tard :
 - . 15 % de réduction pour tout séjour d'une semaine minimum pour les réservations à moins de 45 jours avant le séjour ;
 - . 30 % de réduction pour tout séjour d'une semaine minimum pour les réservations à moins de 15 jours avant le séjour.
- longs séjours (minimum 14 nuits) : remise visant l'allongement de la durée de séjour permettant de diminuer les frais de gestion et d'optimiser les locations :
 - . 20 % de réduction pour tout séjour de minimum 2 semaines consécutives pour les périodes du 1er avril au 15 juillet 2023 et du 26 août 2023 au 23 mars 2024 ;
 - . 10 % de réduction pour tout séjour de minimum 2 semaines consécutives pour la période du 15 juillet au 26 août 2023.
- fidéliser vos clients : 50 € offerts sur le second séjour. Lorsqu'un client réserve un séjour d'une semaine minimum, il lui est offert un bon de réduction de 50 € valable sur un prochain séjour avant le 23 mars 2024.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	